# 

* Datum : 05-03-2004
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2004706325
* Auteur :

Par jugement du 24 février 2004, le tribunal de commerce de Liège a déclaré close par liquidation la faillite prononcée en date du 22 octobre 2001, à charge de la S.P.R.L. Carole-Louis, établie et ayant son siège social à 4040 Herstal, rue A. Delsupexhe 33, et ayant exploité à 4670 Blegny, rue Saivelette 80 (en fait inexistant), anciennement inscrite au R.C. Liège 149997, immatriculée à la B.C.E. sous le n° 0426.638.266, a déclaré la société faillie inexcusable et a déchargé de leurs fonctions les curateurs, Mes Michel Mersch, et Yves Godfroid, avocats à 4000 Liège, rue Charles Morren 4.
Aux termes de l'article 185 du Code des sociétés, est réputé liquidateur Mme Louis, Caroline, domiciliée actuellement à Paris (France), chemin de l'Esuinal.
Pour extrait conforme : le greffier adjoint, (signé) A. Gilles.